

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

Séance ordinaire du 14 décembre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 14 décembre à 19 h, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Évans Potvin, Richard Lapointe, Martin Voyer, Lévis Duchesne, Sylvain Lavoie

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale
M. Mario Bouchard, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, le quorum étant atteint, M. le maire, André Fortin ouvre la séance.

2. 287.12.2020 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020**
- 4. Rapport d'activités du conseil**
 - 4.1 Administration et développement**
 - 4.1.1 Adoption du Règlement no 274-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau
 - 4.1.2 Autorisation de signataires - Entente de départ à la retraite à intervenir avec M. Christian Boudreault
 - 4.1.3 Autorisation de signataires - Entente de fourniture de services avec la Municipalité de Saint-Bruno - Directrice des finances
 - 4.1.4 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021
 - 4.1.5 Approbation des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud – Année 2021
 - 4.2 Gestion du territoire**
 - 4.2.1 Modification des résolutions no 112.05.2020 et 113.05.2020 afin d'approprier les dépenses au surplus affecté à la vente des terrains
 - 4.3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie**
 - 4.3.1 Autorisation d'un signataire - Convention de services à intervenir avec le Village récréotouristique l'Oasis et la Municipalité de Saint-Gédéon pour l'accès aux services de sentiers de ski de fond et de vélo montage dans le secteur du banc de sable

4.4 Rapport des activités du conseil

4.4.1 Représentations, dons et subventions

5. Dépôt de la correspondance

6. Affaires nouvelles

7. Période de questions des citoyens

8. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3. 288.12.2020 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de *la Loi sur les cités et villes*, M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Luc Maltais d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 289.12.2020 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 274-2020 RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Évans Potvin :

D'adopter le Règlement no 274-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau. Ce Règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 290.12.2020 AUTORISATION DE SIGNATAIRES - ENTENTE DE DÉPART À LA RETRAITE À INTERVENIR AVEC M. CHRISTIAN BOUDREAU

M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Martin Voyer :

D'autoriser Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale et M. Richard Lapointe, conseiller municipal à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une entente de départ à la retraite à intervenir avec M. Christian Boudreault et le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 2684

Adoptée à l'unanimité

delisle inc. - travaux de forage du terrain situé au 38, rue saint-antoine dans le cadre de l'évaluation environnementale phase 2 – 5 601,46 \$ plus les taxes applicables

- Résolution n° 113.05.2020 concernant l'octroi d'un contrat à l'entreprise gennen inc. - évaluation environnementale phase 2 - 38, rue saint-antoine - 10 017,80 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE

4.3.1 295.12.2020 **AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE - CONVENTION DE SERVICES À INTERVENIR AVEC LE VILLAGE RÉCRÉO-TOURISTIQUE L'OASIS ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE SENTIERS DE SKI DE FOND ET DE VÉLO MONTAGE DANS LE SECTEUR DU BANC DE SABLE**

Considérant l'ajout de nouveaux services et l'augmentation de la fréquentation sur le terrain de la Ville sous bail avec Rio Tinto Alcan, dans le secteur du banc de sable ;

Considérant l'entente tripartite intervenue entre la Municipalité de Saint-Gédéon, le Village récréotouristique l'Oasis et la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix pour l'accès aux services de sentiers de ski de fond et de vélo de montagne;

Considérant que cette entente prévoit entre autres, l'accès à une yourte d'accueil, un stationnement, un affichage pour les usagers ainsi qu'un droit de passage pour accéder au plan d'eau.

À ces causes, M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais :

D'autoriser M. Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix une entente à intervenir avec la Municipalité de Saint-Gédéon et le Village récréotouristique l'Oasis pour l'accès aux services de sentiers de ski de fond et de vélo de montagne. Cette entente fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.4.1 **REPRÉSENTATIONS, DONNÉS ET SUBVENTIONS**

Aucune demande.

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 296.12.2020 **MOTION DE REMERCIEMENT M. CHRISTIAN BODREULT - DÉPART À LA RETRAITE**

M. Évans Potvin présente une motion de remerciement dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de M. Christian Boudreault quittant ses fonctions au poste de journalier opérateur pour un départ la retraite. Les membres du

conseil lui souhaite le meilleur des succès dans ses projets à venir.

Adoptée à l'unanimité

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- Feuillelet explicatif concernant le projet de la piscine
- Problématiques que vivent les commerçants dans le contexte de la COVID-19 (ces derniers ont été référés à la Corporation d'innovation et de développement Alma-Lac-Saint-Jean)

8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, M. Lévis Duchesne propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier